

3 MAI 2008

ANALYSE CRITIQUE DU PLAN DIRECTEUR DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL

Présenté par : Karel Ménard, directeur général

Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets



Qu'est-ce que le FCQGED ?

- ❑ Organisme à but non lucratif
 - ❑ Créé en 1991
 - ❑ Territoire couvert : le Québec
 - ❑ 92 groupes membres
 - ❑ Spécialisé en gestion écologique des matières résiduelles
 - ❑ Actif sur les plans national, régional et local



Un bref survol historique ...

- Audiences génériques du BAPE sur la gestion des déchets au Québec (1995-1997)
- Plan d'action (puis) Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008
- Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles de la CMM (2006)
- Plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal (2008)



Les responsabilités de tous...

❑ **CMM**

- ❑ Élaborer un plan de gestion de ses matières résiduelles conforme à la Politique québécoise et à ses objectifs.

❑ **Agglomération**

- ❑ Responsable de la valorisation et de l'élimination des matières résiduelles. (Quoi, combien et où)

❑ **Municipalités liées (et arrondissements) :**

- ❑ Responsables de la collecte et du transport des matières résiduelles. (Quand et comment)






Les quantités à traiter (2006)


Secteur résidentiel	:	1 002 500 tm (resp. de l'agglomération)
Secteur ICI	:	1 200 000 tm
Secteur CRD	:	900 000 tm
Total	:	3 102 500 tonnes métriques

	2006	2012	2018
Élimination	779 500	605 000	530 000
Récupération	223 000	442 800	563 100
Génération	1 002 500	1 047 800	1 093 100



ANNÉE		2006 ¹⁾		2012		2018 ²⁾	
Population ³⁾ 		1 854 442		1 831 958		2 009 288	
		Taux de récupération (%)	Tonnes	Taux de récupération (%)	Tonnes (indexées) ²⁾	Taux de récupération (%)	Tonnes (indexées) ²⁾
Récupération 	Matières recyclables	37	118 000	60	200 000	60	209 000
	Matières organiques	7	27 000	40	130 000 ¹⁴⁾	60	200 000 ¹⁴⁾
	RDD	41	1 500	60	2 300	60	2 400
	Textiles	1	60	50	4 500	50	4 700
	Total partiel		146 500		336 800		416 100
	Encombrants ¹⁵⁾	35	76 500	45	106 000	60	147 000
	Total récupération		223 000		442 800		563 100
Élimination 	Ordures ménagères		636 000		479 000		435 000
	Encombrants ¹⁶⁾		143 500		126 000		95 000
	Total élimination		779 500		605 000		530 000
Génération	TOTAL		1 002 500		1 047 800		1 093 100

TAB.ÉAU 2 : QUANTITÉS DE MATIÈRES RÉSIDUELLES À RÉCUPÉRER À DES FINS DE VALORISATION ET À ÉLIMINER

 Objectif de la Politique québécoise adopté



L'atteinte des objectifs de la politique 1998-2008

- ❑ Atteinte prévue : 2012, mais ...
 - Matières organiques en 2018
 - Encombrants en 2018
 - Une fois les objectifs atteints, ils stagnent



Les actions du Plan directeur

- ❑ 49 actions réparties en 10 volets
- ❑ Elles visent essentiellement à répondre aux 15 mesures à être mises en place par les autorités locales que l'on retrouve dans le PMGMR de la CMM



Les points saillants

- **Collecte pêle-mêle des matières recyclables**
- **5 nouveaux centres de valorisation des matières organiques (jusqu'en 2014)**
- **1 nouveau centre du réemploi (en 2010)**
- **8 nouveaux éco-centres pour les encombrants et les CDR résidentiels (jusqu'en 2025)**
- ***Statu quo* sur l'enfouissement à l'extérieur du territoire (au moins jusqu'en 2011)**
- **Nouvelle plate-forme de transbordement de 250 000 tm / an en 2011**



Les points saillants (suite)

❑ Les résidus ultimes

- ❑ Le PDGMR les définit comme étant les matières résiduelles destinées à l'élimination **C'est INCORRECT**
- ❑ Études détaillées pour une expérimentation thermique dès 2008 (traitement thermique sur lit fluidisé, gazéification ou utilisation des combustibles dérivés des déchets par des partenaires privés)
- ❑ Construction d'une usine pilote de prétraitement mécanique-biologique des matières résiduelles en 2011
- ❑ Et bien sûr la construction de la plate-forme de transbordement 2011 afin de prolonger le *statu quo* sur l'exportation





Conclusion...



Conclusion

- Présenté il y a cinq ans, le PDGMR aurait été, dans l'ensemble, un document convenable en ce qui a trait aux actions visant la mise en valeur des matières recyclables
- 2018 pour l'atteinte des objectifs de mise en valeur des matières organiques est inacceptable. Pourquoi ne pas être pro-actifs dès maintenant en attendant la mise en place des infrastructures?
- Les véritables enjeux environnementaux et sociaux sont ceux qui relèvent de l'élimination des matières résiduelles. Le PDGMR nous pousse à demeurer extrêmement vigilants quant aux technologies qui seraient développées ou, à défaut, à la prolongation du *statu quo* sur cette question



Merci de votre attention !



**Front commun québécois pour
une gestion écologique des
déchets (FCQGED)**

(514) 396-2686
1(877) DECHETS
info@fcqged.org
www.fcqged.org

